



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Quel avenir pour les stations de sports d'hiver ?

Question écrite n° 14484

Texte de la question

M. Lionel Tivoli interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires au sujet de la disparation des stations de sports d'hiver dans les zones rurales. Depuis plusieurs années désormais, les ravages incontestables du changement climatique ont transformé les stations de sports d'hiver. Autrefois réputées pour leurs ambiances familiales et chaleureuses, de nombreuses stations de moyenne montagne se retrouvent aujourd'hui en grande difficulté en raison d'un déficit d'enneigement récurrent sur les massifs montagneux. Malgré les investissements déjà réalisés par les pouvoirs publics dans l'enneigement artificiel ou la volonté de diversifier certaines activités de haute montagne, nombreuses sont les stations qui ont d'ores et déjà fait le choix de mettre la clef sous la porte afin de limiter les frais. Ce qui est encore plus alarmant, c'est que cette situation ne se limite pas, ne se limite plus, à certaines parties du territoire, mais se généralise sur l'ensemble des massifs, y compris pyrénéens et alpins. Dans la 2e circonscription des Alpes-Maritimes, l'ensemble des stations de sport d'hiver se retrouvent menacées et certaines sont aujourd'hui au pied du mur. La fermeture d'une station de sport d'hiver aurait des conséquences sociales et économiques immédiates et désastreuses pour les villages et y compris pour les vallées alentour. La fermeture du principal pôle économique entraînerait une avalanche de départs et de licenciements dans les secteurs dépendants de ce pôle d'attractivité. C'est par exemple le cas des secteurs du commerce, de la vente, de la restauration, de l'hôtellerie ou encore d'activités de loisirs et de tourisme extérieurs en tout genre. Ce sont autant d'emplois qui sont en jeu et directement liés à l'avenir des sports d'hiver. Les coûteux investissements réalisés ne semblent hélas que retarder une échéance inéluctable. M. le député souhaite faire part de son inquiétude quant à l'avenir des villages ruraux, qui déjà enclavés, vont donc se retrouver dans une situation socio-économique sans précédent si aucune solution alternative n'est trouvée. Ainsi, comment compte faire M. le ministre pour sauver ces villages d'une faillite économique et d'un exode de sa population ? Compte-t-il encourager la diversification des stations de sport d'hiver en des centres d'activités toutes saisons ? Il lui demande enfin s'il compte investir dans d'autres pôles d'activités permettant de générer des retombées économiques bénéfiques pour la commune tout en attirant de nouvelles populations.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14484

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 janvier 2024](#), page 490

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)